

# CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone : 02 51 50 45 45  
Email : [mairie-de-doix@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-doix@wanadoo.fr)

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 27 Septembre 2022 à 20h30

A la salle des fêtes de Doix



Date de convocation : 21 Septembre 2022

**PRÉSENTS** : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, COURSEAU Hélène, BIROT Serge, CLAUDE Georges, DEME Isabelle, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume.

**EXCUSÉS** : SAGOT Judith, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège (pouvoir donné à Madame Isabelle DEME), FLAHAUT Anne-Sophie (pouvoir donné à Madame Corinne CHOLLET), SOUCHARD David, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian, PICORON Etienne.

**Secrétaire de séance** : BAUDOUIN Annick

~~~~~  
**Président de séance** : PAGEAUD Lionel, Maire de Doix lès Fontaines.

**Secrétaire de séance** : BAUDOUIN Annick.

~~~~~  
*Le quorum pour valablement délibérer est de 12. Nombre de conseillers présents : 14+2 pouvoirs*

### Ordre du jour de la séance du 27 Septembre 2022 :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du procès-verbal du 6 Septembre 2022.
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.
- 4) Avant-projet définitif du Pôle d'échanges à vocation commerciale et culturelle.
- 5) Construction d'une médiathèque - Approbation du projet et demande de subvention au Département de la Vendée.
- 6) Construction d'une médiathèque - Approbation du projet et demande de la dotation générale de décentralisation Bibliothèques auprès de l'Etat.
- 7) Création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet.
- 8) Groupement de commandes - Prestations de marquage horizontal au sol sur les voies communales.
- 9) Groupement de commandes - Prestations de balayage mécanique des voies.
- 10) Rapport de la CLECT du 25 Mai 2022.
- 11) Rapport d'activités 2021 et compte administratifs 2021 de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.
- 12) Motion relative à l'accès aux soins.
- 13) Construction Ecole élémentaire neuve - Demande de subvention au Département
- 14) Questions diverses.

## Décisions prises dans la séance du 27 Septembre 2022 :

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :

1. APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 septembre 2022.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. APPROUVE, à la majorité (une abstention = Mme Annick BAUDOUIN), l'avant-projet définitif du pôle d'échanges à vocation commerciale et culturelle et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 970 500 € HT et AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élevant à 87 830,27 € HT et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'élevant à 50 237 € HT.
4. DECIDE, à la majorité (une abstention = Mme Annick BAUDOUIN), de solliciter une subvention avec une bonification, auprès de Département de la Vendée au titre du programme « Aides aux Médiathèques et bibliothèques de proximité » pour le volet bâtiment.
5. DECIDE, à la majorité (une abstention = Mme Annick BAUDOUIN), de solliciter une subvention DGD avec une bonification, auprès de la DRAC pour la construction de la Médiathèque.
6. CREER, à l'unanimité, un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 15 octobre 2022.
7. ACCEPTE, à l'unanimité, de participer au groupement de commandes pour le marquage horizontale au sol sur les voies communales avec la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et ses communes membres.
8. ACCEPTE, à l'unanimité, de participer au groupement de commandes pour le balayage mécanique des voies avec la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et ses communes membres.
9. APPROUVE, à l'unanimité, le rapport de la CLECT du 25 mai 2022 de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.
10. PREND ACTE, à l'unanimité, du rapport 2021 de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et de ces comptes administratifs 2021.
11. ADOPTE, à l'unanimité, une motion relative à l'accès aux soins.
12. DECIDE, à l'unanimité, de solliciter une subvention avec une bonification, auprès de Département de la Vendée pour la construction de la nouvelle école élémentaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Divers points d'étape des commissions et date des prochaines réunions.
- Prochain conseil municipal : le mardi 25 octobre 2022.

*La séance a été levée à 23h10.*

*Le secrétaire de séance*  
Annick BAUDOUIN



*Fait à Doix lès Fontaines, le 30 Septembre 2022*  
*Le Maire,*  
Lionel PAGEAUD

